



WETENSCHAPPELIJK INSTITUUT
VOLKSGEZONDHEID
INSTITUT SCIENTIFIQUE
DE SANTÉ PUBLIQUE

Procédure de demande, d'échange et d'utilisation des données du TDI belge

Version 1.0
Avril 2016

Rue Juliette Wytsman 14
1050 Bruxelles – Belgique
www.wiv-isp.be



Santé publique et Surveillance | mars 2016 | Bruxelles, Belgique

N° de référence interne :

N° de dépôt ou ISSN :

**Jérôme Antoine
Karin de Ridder
Lies Gremeaux**



Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Contenu et utilisation des données	6
3. Conditions d'obtention et d'utilisation des données TDI	7
4. Procédure d'échange des données	11
5. Evaluation des demandes.....	14
6. Annexes	15
Annexe 1 : Liste des documents officiels du projet TDI	16
Annexe 2 : Liste des variables TDI.....	17
Annexe 3 : Formulaire de demande des données TDI	20
Annexe 4 : Convention de transfert de données TDI.....	27
Annexe 5 : Procédures standardisées	31



1. Introduction

L'enregistrement du TDI en Belgique, organisé par un protocole belge spécifique, constitue une source importante d'informations sur les personnes en traitement pour des problèmes liés à la consommation de substances. La collecte de ces données standardisées a été encouragée lors d'une conférence interministérielle en 2005 et a effectivement débuté en 2011.

L'objectif de ce document est de décrire de la manière la plus précise et complète possible les possibilités d'utilisation des données, le rapportage existant et les procédures de partage des données du registre TDI belge.

Les données collectées étant des données personnelles de santé, il est impératif que ce projet respecte les règles et les recommandations de la commission de protection de la vie privée. La procédure de collecte des données a été approuvée par cette institution.

Le protocole TDI belge prévoit en effet la mise à disposition des données à des tiers. Cependant, l'échange de données doit se dérouler de manière structurée, standardisée et sécurisée. Ceci nécessite donc l'existence d'un document complet et évolutif décrivant ces procédures. Ce document a donc un objectif d'exhaustivité. Il contient toutes les informations et documents nécessaires à l'échange des données dans le cadre du projet TDI.

De plus ce document est évolutif, il sera toujours possible de trouver la dernière version approuvée sur le site internet <http://tdi.wiv-isp.be>. Ce site internet sert également d'outil de mise à disposition d'information complémentaires (articles, ...) mentionnées dans le document.

Le WIV-ISP est l'institution en charge de la collecte, de la gestion et du rapportage des données TDI au niveau national. Le Comité de coordination du TDI (CocoTDI) est l'organe mis en place pour superviser le travail du WIV-ISP et donner les lignes directrices du projet (en ce compris l'utilisation des données). Il se compose de représentants des différentes autorités, des centres de traitement et de partenaires du projet. Le CocoTDI devra donc approuver ce document, vérifier sa mise à disposition permanente et proposer une évolution du document si nécessaire.

2. Contenu et utilisation des données

[Référer vers l'article protocole TDI]

3. Conditions d'obtention et d'utilisation des données TDI

3.1. Dispositions officielles

Le dernier protocole TDI belge en date du 19 octobre 2015 précise les données qui peuvent être accessibles de manière systématique par les partenaires du projet (ART13.) :

"

- Chaque **centre de traitement** pourra consulter ses propres données sous forme de tableaux et graphiques de synthèse sur le site Healthstat.be
- Chaque **réseau d'enregistrement** pourra consulter les données de ses propres centres de traitement sous forme de tableaux et graphiques de synthèse sur la Plateforme technique TDI, sans que les patients soient identifiables
- Les **parties signataires** reçoivent un rapport annuel global sous forme de tableaux et figures synthétiques (y compris les explications méthodologiques) sur base de l'ensemble des données communes. Ces données seront détaillées par type de centre de traitement et selon les unités territoriales statistiques : national, communauté, région, et province sans que les patients et les centres soient identifiables. Ce rapport est également disponible de manière permanente sur le site Web de BMCDDA pour consultation
- Chaque **citoyen** pourra consulter une synthèse des données sous forme de tableaux et graphiques sur le site Web de BMCDDA , sans que les patients et les centres soient identifiables.
- Les **parties signataires** peuvent soumettre des demandes supplémentaires pour l'analyse des données TDI, moyennant une prime/compensation à l'accomplissement de cette tâche, calculée sur base des journées de travail réels d'un analyste du BMCDDA.

"

En ce qui concerne les demandes spécifiques de données, l'ART20. précise les dispositions :

"L'objectif du WIV-ISP est, à l'aide des données du registre, de rendre possible des recherches épidémiologiques, scientifiques et de politique pour divers instances.

L'utilisation des données de la base de données du registre est gérée par le CocoTDI

- *Les parties signataires peuvent demander annuellement les données brutes anonymes selon la procédure et les règles établies par le CocoTDI ;*
- *Les données du registre pourront être mises à disposition à des tiers dans le cadre d'une recherche épidémiologique spécifique, nationale ou internationale et ceci selon la procédure et les règles établies par le CocoTDI. Pour l'utilisation des données personnelles codées du registre, le demandeur de l'étude est obligé de*

soumettre préalablement une demande d'autorisation au Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé. Les études doivent être limitées dans le temps, de nature scientifique et qui n'ont pas un but uniquement commercial.

- *Le CocoTDI ne prend des décisions que sur base de dossiers complets et sous condition d'une autorisation du Comité sectoriel. Afin de prendre des décisions sur les demandes de données, le CocoTDI approuve à l'unanimité. Dans le cas d'un manque de consensus sur une application tierce spécifique, la décision est transférée à la Cellule Politique de Santé en matière de Drogues, qui devra également décider à l'unanimité."*

3.2. Données publiées

Les données TDI belge sont régulièrement utilisées par différents partenaires et ont conduit à des publications qui sont reprises sur le site TDI à la page "Publications". Il peut être utile de s'y référer avant d'introduire une demande afin de voir si les données nécessaires ne sont pas déjà disponibles.

3.3. Type de demande

Les demandes peuvent être de 2 types : des demandes standardisées récurrentes qui ont lieu de manière récurrente et des demandes ponctuelles, non standardisées qui ont lieu généralement de manière unique.

Les premières font l'objet d'une procédure simplifiée et documentée, alors que les secondes doivent passer par une procédure d'évaluation complète.

3.4. Type de données disponibles

Les données peuvent être fournies, soit sous forme de données individuelles (fichier brut contenant les données détaillées de chaque patient), soit sous forme de données agrégées (tableaux de chiffres agrégés par catégories de variables).

Les données individuelles peuvent être soit anonymes (sans aucun identifiant patient) soit codées (avec un identifiant patient codé).

Les données sont envoyées sous forme d'un fichier informatique comportant également la documentation nécessaire pour l'exploitation de l'information.

3.5. Modalités d'utilisation

L'accord du comité consultatif ou de la commission de protection de la vie privée peut être nécessaire en fonction de la demande.

Les décisions seront le plus rapidement possible communiquées au demandeur.

La procédure à suivre dépendra du type de données demandées ainsi que de la population visée par la demande.

3.6. Droits d'auteur

Les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle sur les données fournies restent propriété des centres enregistrant le TDI, représentés au sein du Comité de coordination du TDI. L'implication du WIV-ISP est assurée par sa mention dans la description des résultats des études en question.

3.7. Contrôle de qualité

Le WIV-ISP s'assure de la qualité des données fournies. Le WIV-ISP corrige, pour autant que cela soit possible et dans ses capacités, les fautes dans les données fournies, les variables et la documentation des données. Le WIV-ISP signale chaque changement dans les données fournies aux utilisateurs externes dans les meilleurs délais.

Le WIV-ISP n'est pas responsable d'éventuelles conséquences qui pourraient être attribuées à l'utilisation des données fournies.

3.8. Objectifs et limitations d'utilisation

Le demandeur utilise les données fournies uniquement pour des analyses statistiques et des traitements dans le cadre de l'exécution de ce qui est décrit comme projet de recherche dans le formulaire de demande. Toute utilisation susceptible de mettre en cause les individus enregistrés est exclue.

Le couplage des données fournies au niveau des individus à d'autres données, de quelque manière que ce soit, concernant le même élément n'est pas autorisé, sauf si cet objectif est repris dans un protocole de recherche et a reçu une autorisation spécifique de la commission de protection de la vie privée.

La fourniture complète ou partielle des données fournies comme telles ou sous forme retravaillée à des tiers n'est pas autorisée

3.9. Accès aux données fournies

L'utilisateur externe veillera à ce que seules les personnes impliquées dans la mise en œuvre de la recherche aient accès aux données fournies et en déduisent des informations. L'utilisateur externe s'assure de la sécurité physique des données.

3.10. Publications sur base des données TDI

L'utilisateur externe fournit sur base des données fournies les résultats de la recherche à l'exception d'informations où des personnes précises ou des centres de traitement

pourraient être identifiés. Concrètement cela signifie que la publication de données dans des cellules où moins de 3 individus se trouvent est interdite.

Pour chaque utilisation, l'utilisateur externe signale clairement que ces résultats obtenus le sont grâce à l'analyse des données du projet TDI.

L'utilisateur externe fournira au WIV-ISP une copie de toute publication faite sur base de l'exploitation de la base de données TDI.

3.11. Durée de disponibilité des données

La durée de disponibilité des données sera mentionnée dans le contrat. Après cette période, l'utilisateur externe détruit les données fournies et toutes les données non publiées obtenues à partir de celles-ci, sauf si l'utilisateur externe avant la fin de la période fait une demande de prolongation de cette limite au WIV-ISP.

3.12. Passation des droits

L'utilisateur extérieur n'est pas autorisé à transférer auprès d'une tierce personne les droits qu'il a obtenus en ce qui concerne l'exploitation de la base de données TDI.

3.13. Tarif

Le tarif est déterminé comme suit :

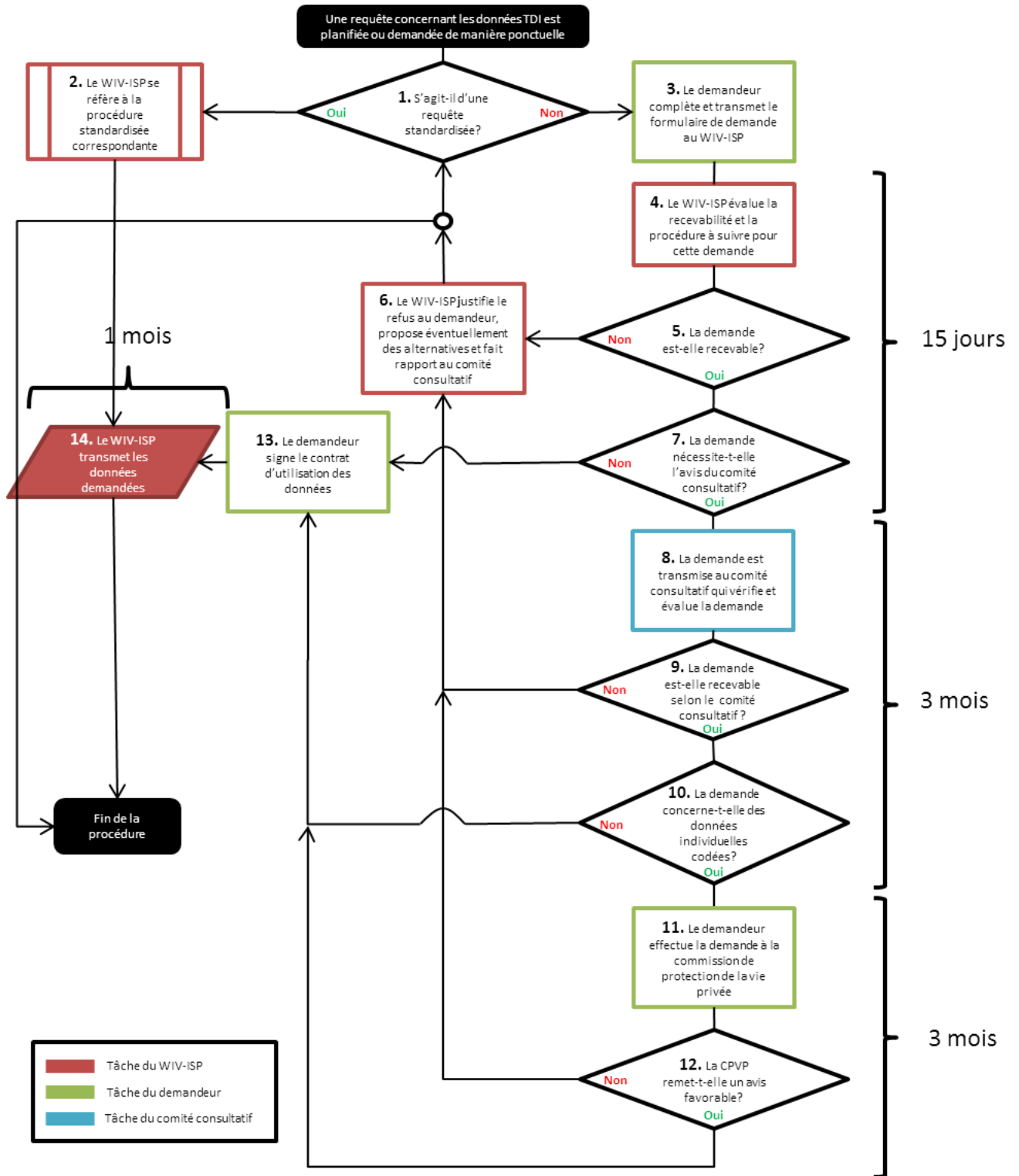
Selon l'ART 13.5. du protocole d'accord du 19/10/2015, les parties signataires peuvent soumettre des demandes supplémentaires pour l'analyse des données TDI, moyennant une prime/compensation à l'accomplissement de cette tâche, calculée sur base des journées de travail réels d'un analyste du BMCDDA.

Une estimation de ces coûts pour les commanditaires et leurs administrations, ainsi que pour d'autres instances (inter)nationales :

- 900€ par jour par chercheur

4. Procédure d'échange des données

L'échange des données TDI se fait selon la procédure générale suivante



1. Lorsqu'une demande intervient, il s'agit tout d'abord de faire la distinction entre les requêtes standardisées (qui sont prévues et récurrentes) et les requêtes spécifiques (qui sont spécifiques et ponctuelles).

2. S'il s'agit d'une requête standardisée, les données sont préparées et envoyées au destinataire par le WIV-ISP en suivant la procédure spécifique décrite. Les requêtes standardisées sont détaillées dans l'annexe 1 et concernent les cas suivants:

- données agrégées annuelles pour l'EMCDDA
- données agrégées annuelles pour l'UNODC
- données individuelles brutes pour les centres enregistrant le TDI
- données agrégées et comparées pour centres enregistrant le TDI
- données individuelles codées de tous les centres pour le WIV-ISP utilisées pour le rapport annuel TDI et le rapport annuel sur les drogues
- données individuelles codées de tous les centres pour le WIV-ISP utilisées pour les questions parlementaires
- données individuelles codées des hôpitaux pour le SPF SPSCAE
- données individuelles codées des centres VVBV pour le VVBV
- données individuelles codées des centres spécialisés et services de santé mentale en communauté française pour EUROTOX
- données individuelles codées des centres bruxellois pour l'OBSERVATBRU

3. Si la requête ne correspond pas à une requête standardisée, le demandeur complète le formulaire de demande (voir annexe 2), l'informant également les conditions de livraison et d'utilisation des données, et le transmet au WIV-ISP (tdi@wiv-isp.be).

4. La demande est évaluée par le WIV-ISP en fonction du demandeur, des données déjà disponibles, de la sensibilité des données souhaitées, de l'objectif de l'étude ainsi que des résultats attendus. La suite de la procédure est évaluée par le WIV-ISP en fonction de cette évaluation.

5. La recevabilité de la demande est établie par le WIV-ISP.

6. Si la demande est jugée non-recevable, le WIV-ISP justifie son refus au demandeur, propose éventuellement des alternatives et en informe le comité consultatif. Le demandeur peut alors, soit introduire une nouvelle demande ou mettre fin à la procédure.

7. Si la demande est jugée recevable, la nécessité d'obtenir l'avis du comité consultatif est établie par le WIV-ISP.

8. Si la demande nécessite l'avis du comité consultatif, celui-ci, selon les procédures établies, vérifie et évalue la demande.

9. La recevabilité de la demande est établie par le comité consultatif.

10. Si la demande reçoit un avis positif du comité consultatif, il faut vérifier si la demande concerne l'échange de données individuelles codées.

11. Si la demande concerne des données individuelles codées, l'avis de la commission de protection de la vie privée doit être sollicité par le demandeur selon la procédure spécifique à cette institution.

12. L'avis de la commission de protection de la vie privée est remis au demandeur.

13. Si tous les avis nécessaires sont favorables, le demandeur signe le contrat d'utilisation des données pour officialiser la demande.

14. Le WIV-ISP dispose alors d'environ un mois pour répondre à la demande et envoyer les données au requérant.

5. Evaluation des demandes

L'évaluation de la demande peut être fait à 3 niveaux différents :

5.1. Evaluation préliminaire du WIV-ISP

Cette évaluation porte sur :

- Le demandeur : est-il connu, est-ce une institution officielle, ...
- L'objectif de la recherché : est-ce que les données TDI pourront répondre à l'objectif de recherche
- L'éventuelle disponibilité des données demandées dans des publications existantes
- La sensibilité des données demandées : la population n'est-elle pas trop restreinte, concerne-t-elle des sous-groupes sensibles, ...

En fonction de cette évaluation, la demande est redirigée vers l'avis du comité consultatif ou la réponse est directement traitée par le WIV-ISP.

5.2. Evaluation par le comité consultatif

Le WIV-ISP soumet la demande au comité consultatif au moins 1 mois avant la réunion du comité (3 fois par an). Lors de la réunion le comité décidera si la demande peut être acceptée ou quelles adaptations elle doit adopter pour être acceptée. Il pourrait aussi être demandé aux chercheurs de venir présenter la demande de recherche durant une réunion du comité

5.3. Evaluation par la commission de protection de la vie privée

Cette évaluation externe par la commission de protection de la vie privée porte essentiellement sur les demandes concernant des données individuelles codées. Elle doit se faire par le demandeur en suivant la [procédure de la commission](#).

6. Annexes

Annexe 1 : Liste des documents officiels du projet TDI

Annexe 2 : Liste des variables TDI

Annexe 3 : Formulaire de demande de données TDI

Annexe 4 : Convention de transfert des données

Annexe 5 : Procédures standardisées de livraison des données TDI

Annexe 1 : Liste des documents officiels du projet TDI

La liste ci-dessous reprend les différents documents officiels décrivant le projet permet aux personnes intéressées de s'y référer pour plus d'informations. Tous ces documents se trouvent sur le site tdi.wiv-isp.be dans la rubrique "Documents officiels"

- **12/12/2005** - Protocol (V2) d'accord relatif à l'enregistrement des demandes de traitement via l'opérationnalisation du Treatment Demand Indicator Européen
- **19/10/2015** - Protocole d'accord (V3) des ministres qui ont la santé publique dans leurs compétences concernant l'enregistrement des demandes de traitement en matière de drogues et d'alcool via l'opérationnalisation du Treatment Demand Indicator européen
- **30/09/2012** - Protocole européen 3.0. de l'EMCDDA
- **25/04/2014** - Arrêté royal modifiant les règles selon lesquelles les hôpitaux doivent communiquer les données relatives au "Treatment Demand Indicator" au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions
- **16/11/2010** - Délibération n° 10/079 du 16 novembre 2010 relative à la communication de données à caractère personnel relatives à la santé dans le cadre du registre belge TDI (Treatment Demand Indicator)
- **26/01/2011** - Délibération RN n°01/2011 du 26 janvier 2011 relative à la demande formulée par l'Institut scientifique de Santé publique afin d'utiliser le numéro d'identification du Registre national dans le cadre du projet TDI (RN/MA/2010/132)
- **15/05/2012** - Délibération n°10/079 du 16 novembre 2010, modifiée le 15 mai 2012 relative à la communication de données à caractère personnel codées relatives à la santé dans le cadre du registre belge TDI (Treatment Demand Indicator)
- **2015** - Table ronde eSanté 2015

Annexe 2 : Liste des variables TDI

Catégorie de données	Code	Nom des variables	Description variables
Métadonnées enregistrement	1.1	IDN_LOGIN	Identifiant login
	1.2	DT_OPERATION	Date opération
	1.3	CD_OPERATION	Type opération
	1.4	DT_DATA_INSERT	Date d'insertion
	1.5	CD_EXPORT_TOOL	Type d'outil de transfert
	1.6	IDN_USER	Identifiant utilisateur
	1.7	TX_LAST_NAME_USER	Nom utilisateur
	1.8	TX_FIRST_NAME_USER	Prénom utilisateur
	1.9	IDN_LOCAL_RECORD	Identifiant local du record
	1.10	IDN_UNIQUE_RECORD	Identifiant unique record
	1.11	IDN_EPISODE	Identifiant episode
Identifiant du centre	2.1	IDN_CENT_REGIST	Identifiant du centre
	2.2	TX_NAME_CENTER	Nom du centre
	2.3	TX_WEB_CENT	Site web du centre
	2.4	IDN_INAMI_CENT	Identifiant INAMI
	2.5	IDN_KBO_CENT	Identifiant BCE
	2.6	CD_BENCH_GROUP_CENT	Groupe de centres
	2.7	TX_CENTER_ADRES	Adresse du centre
	2.8	TX_EMAIL	Email du centre
Identifiant du programme	3.1	IDN_PROG_CENT	Identifiant du programme
	3.2	TX_NME_PROG_CENT	Nom du programme
	3.3	CD_TYPE_OF_PROGRAM	Type de programme
	3.4	CD_BENCH_GROUP_PROG	Groupe de programmes
	3.5	CD_CONVENTION	Type de convention
	3.6	CD_HOSP_TYPE	Type d'hospitalisation
	3.7	TX_HOSP_TYPE	Détail type d'hospitalisation
Identifiant du site	4.1	IDN_SITE TX_SITE_NAME	Identifiant du site
	4.2	TX_SITE_ADRES	Nom du site
	4.3	IDN_ARROND_CENT	Identifiant arrondissement
	4.4	MS_LONG_CENT	Longitude
	4.5	MS_LAT_CENT	Latitude
Identification du patient	5.1	IDN_TYPE_PATIENT	Type d'identification utilise
	5.2	IDC_PAT_CODED	Identifiant du patient
	5.3	CD_INAMI_PATIENT	Type convention traitement
Description du patient	6.1	CD_SEX	Sexe du patient
	6.2	NR_AGE	Age du patient
	6.3	CD_LVN_STAT_WHERE	Situation d'habitation
	6.4	TX_LVN_STAT_WHERE	Situation d'habitation (autre)
	6.5	CD_LVN_STAT_WITH_WHOM	Type de ménage
	6.6	TX_LVN_STAT_WITH_WHOM	Type de ménage (autre)
	6.7	CD_LVN_CHILDREN	Vie avec enfants
	6.8	CD_EDUCATION_LEVEL	Niveau d'éducation
	6.9	TX_EDUCATION_LEVEL	Niveau d'éducation (autre)
	6.10	CD_LABOUR_STAT	Situation de travail
	6.11	TX_LABOUR_STAT	Situation de travail (autre)
	6.12	CD_INCOME_STAT	Situation de revenus
	6.13	TX_INCOME_STAT	Situation de revenus (autre)
	6.14	CD_NATIONALITY	Nationalité

Description du traitement	7.1	DT_START_TREAT	Date début episode
	7.2	CD_REFERRAL	Type de referent
	7.3	TX_REFERRAL	Type de referent (autre)
	7.4	CD_PREV_TREAT	Traitement antérieur
	7.5	CD_SUBST_TREAT	Traitement de substitution
	7.6	FL_SUBST_METHADONE	Traitement methadone?
	7.7	FL_SUBST_BUPRENORPHINE	Traitement buprenorphine?
	7.8	FL_SUBST_OTHER_OPI	Traitement autres opiacés?
	7.9	FL_SUBST_OTHER	Traitement autre substance?
	7.10	FL_SUBST_UNK	Traitement inconnu
	7.11	TX_SUBST_OTHER	Type autre traitement
	7.12	NR_AGE_SUBST	Age 1 traitement substitution
	7.13	CD_DIAGNOSTIC	Type de diagnostic
	7.14	TX_DIAGNOSTIC	Type de diagnostic (autre)
	7.15	CD_TREAT_OBJ	Objectif
	7.16	TX_TREAT_OBJ	Objectif (autre)
	7.17	NR_DIST_BTW_LVN_PLC_CENT	Distance
Substances problématiques	8.1	FL_OPIATES	Problème Opiacés?
	8.2	FL HEROIN	Problème Héroïne?
	8.3	FL_METHADONE	Problème Méthadone?
	8.4	FL_BUPRENORPHINE	Problème Buprénorphine?
	8.5	FL_FENTANYL	Problème Fentanyl?
	8.6	FL_OTHER_OPIATES	Problème autres opiacés?
	8.7	TX_OTHER_OPIATES	Détail autres opiacés
	8.8	FL_COCAINE	Problème Cocaïne?
	8.9	FL_POWDER_COCAINE	Problème Cocaïne poudre?
	8.10	FL_CRACK	Problème Crack?
	8.11	FL_OTHER_COCAINE	Problème autre cocaïne?
	8.12	TX_OTHER_COCAINE	Détail autre cocaïne
	8.13	FL_STIMULANTS	Problème Stimulants?
	8.14	FL AMPHETAMINES	Problème amphétamines?
	8.15	FL METHAMPHETAMINES	Problème Méthamphétamines?
	8.16	FL_MDMA	Problème MDMA?
	8.17	FL MEPHEDRONE	Problème Méphédrone?
	8.18	FL_OTHER_STIMULANTS	Problème Autres stimulants?
	8.19	TX_OTHER_STIMULANTS	Détail autres stimulants
	8.20	FL_HYPNOTICS	Problème Hypnotiques?
	8.21	FL BARBITURATES	Problème Barbituriques?
	8.22	FL_BENZODIAZEPINES	Problème Benzodiazépines?
	8.23	FL_GHB	Problème GHB
	8.24	FL_OTHER_HYPNOTICS	Problème Autres hypnotiques?
	8.25	TX_OTHER_HYPNOTICS	Détail autres hypnotiques
	8.26	FL_HALLUCINOGENS	Problème Hallucinogènes?
	8.27	FL_LSD	Problème LSD?
	8.28	FL_KETAMINE	Problème Kétamine?
	8.29	FL_OTHER_HALLUCINOGENS	Problème Autres hallucinogens
	8.30	TX_OTHER_HALLUCINOGENS	Détail autres hallucinogens
	8.31	FL_VOLATILE	Problèmes Inhalants?
	8.32	FL_CANNABIS	Problème Cannabis?
	8.33	FL_MARIJUANA	Problème Marijuana?
	8.34	FL_HASH	Problème Hash?

	8.35 8.36 8.37 8.38 8.39	FL_OTHER_CANNABIS TX_OTHER_CANNABIS FL_ALCOHOL FL_OTHER_SUBSTANCE TX_OTHER_SUBSTANCE	Problème Autres cannabis? Détail autres cannabis Problème Alcool? Problème Autres substances? Détail autres substances
Description substance principale	9.1 9.2 9.3 9.4 9.5 9.6	CD_EXIST_MAIN_SUBST CD_MAIN_SUBST CD_ROUTE_ADMIN TX_ROUTE_ADMIN CD_FREQ_USE MS_AGE_FIRST_USE	Existence substance principale? Nom substance principale Mode consommation Mode consommation (autre) Fréquence consommation Age première consommation
Description injection	10.1 10.2 10.3 10.4 10.5 10.6 10.7	CD_INJECTING_STAT NR_AGE_FIRST CD_LAST_INJECT CD_SHARE_SYRINGES CD_LAST_SHARE_SYRINGES CD_SHARE_PARA CD_LAST_SHARE_PARA	Statut d'injection Age première injection Période dernière injection Echange materiel injection Période dernier échange Echange paraphernalia Préperiode dernier échange

Annexe 3 : Formulaire de demande des données TDI



WETENSCHAPPELIJK INSTITUUT
VOLKSGEZONDHEID
INSTITUT SCIENTIFIQUE
DE SANTÉ PUBLIQUE

Formulaire de demande de données TDI

Pourriez-vous compléter ce formulaire afin d'officialiser la demande des données TDI à des fins scientifiques ou didactiques et envoyez-le nous par mail : tdi@wiv-is.be

Section 1 : Vos données

Prénom : Click here to enter text.

Nom : Click here to enter text.

Firme/organisation/établissement : Click here to enter text.

Rue : Click here to enter text.

N° Click here to enter text.

Code postal : Click here to enter text. Commune : Click here to enter text.

Numéro de téléphone : Click here to enter text. e-mail : Click here to enter text.

Section 2 : Informations sur votre demande

2.1. Type de données souhaitées :

Choose an item.

Précisez si nécessaire : Click here to enter text.

2.2. Périodicité des données :

Ces données font-elles partie d'une recherche périodique?

Oui

Non

Si oui, à quelle fréquence? Click here to enter text.

2.3. Période à laquelle le traitement a eu lieu :

Pour quelle période souhaitez-vous les données?

Du Click here to enter text.

Au Click here to enter text.

Autre (préciser) : Click here to enter text.

2.4. Zone géographique des données :

Toutes

Région flamande

Région wallonne

Région bruxelloise

Autre (préciser) : Click here to enter text.

2.5. Centres où le traitement a eu lieu :

Tous

- Centres spécialisés
- Centres convention INAMI
- Centres de santé mentale
- Hôpitaux
- Autres (préciser) : [Click here to enter text.](#)

2.6. Identification du centre :

Avez-vous besoin de connaître l'identité du centre de traitement : [Choose an item.](#)

2.7. Substances principales traitées :

- Toutes
- Alcool
- Drogues illicites
- Autres (préciser) : [Click here to enter text.](#)

2.8. Episodes de traitement enregistrés :

De quels épisodes de traitement avez-vous besoin : [Choose an item.](#)
 Précisez si nécessaire : [Click here to enter text.](#)

2.9. Pour les demandes de données agrégées, quelles sont les tables dont vous souhaitez disposer :

Précisez ou cochez dans la liste ci-dessous :
[Click here to enter text.](#)

	<p>1. - Information sociodémographique – Historique de traitement par type de centre de traitement <u>Tables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1.1 - Type de centre de traitement par historique de traitement et sexe: Total <input type="checkbox"/> 1.2 - Type de centre de traitement par historique de traitement et sexe: Hommes <input type="checkbox"/> 1.3 - Type de centre de traitement par historique de traitement et sexe: Femmes
	<p>2. - Information sociodémographique – Type de centre de traitement par substance principale <u>Tables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2.1 - Substance primaire par type de centre de traitement – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 2.2 - Substance primaire par type de centre de traitement – Jamais traités précédemment <input type="checkbox"/> 2.3 - Substance primaire par type de centre de traitement – Déjà traités précédemment
	<p>3. - Information sociodémographique – Sexe par substance principale <u>Tables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 3.1 - Substance principale par sexe – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 3.2 - Substance principale par sexe – Jamais traités précédemment <input type="checkbox"/> 3.3 - Substance principale par sexe – Déjà traités précédemment

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>4. - Information sociodémographique – Ages moyens et délai d'entrée en traitement par substance primaire</p> <p><u>Tables :</u></p> <p>4.1 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Tous les épisodes - TOTAL</p> <p>4.2 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Jamais traités précédemment - TOTAL</p> <p>4.3 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Déjà traités précédemment - TOTAL</p> <p>4.4 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Tous les épisodes - HOMMES</p> <p>4.5 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Jamais traités précédemment - HOMMES</p> <p>4.6 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement t - Déjà traités précédemment - HOMMES</p> <p>4.7 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Tous les épisodes - FEMMES</p> <p>4.8 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Jamais traités précédemment - FEMMES</p> <p>4.9 - Substance primaire par âge moyen d'entrée en traitement, âge moyen de première consommation, et délai moyen d'entrée en traitement - Déjà traités précédemment - FEMMES</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>5. - Information sociodémographique – Age à l'entrée en traitement par substance principale</p> <p><u>Tables :</u></p> <p>5.1 - Substance principale par âge – Tous les épisodes</p> <p>5.2 - Substance principale par âge – Jamais traités précédemment</p> <p>5.3 - Substance principale par âge – Déjà traités précédemment</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>6. - Information sociodémographique – Source de renvoi par substance principale</p> <p><u>Tables :</u></p> <p>6.1 - Substance principale par type de renvoi – Tous les épisodes</p> <p>6.2 - Substance principale par type de renvoi – Jamais traités précédemment</p> <p>6.3 - Substance principale par type de renvoi – Déjà traités précédemment</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>7. - Information sociodémographique – Type de ménage par substance principale</p> <p><u>Tables :</u></p> <p>7.1 - Substance principale par type de ménage – Total</p> <p>7.2 - Substance principale par type de ménage – Hommes</p> <p>7.3 - Substance principale par type de ménage – Femmes</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>8. - Information sociodémographique – Ménage avec enfant par substance principale</p> <p><u>Tables :</u></p> <p>8.1 - Substance principale par ménage avec enfant - Tous les épisodes – Total</p> <p>8.2 - Substance principale par ménage avec enfant - Tous les épisodes – Hommes</p> <p>8.3 - Substance principale par ménage avec enfant - Tous les épisodes – Femmes</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>9. - Information sociodémographique – Type de domicile par substance principale</p> <p><u>Tables :</u></p> <p>9.1 - Substance principale par type de domicile – Tous les épisodes</p> <p>9.2 - Substance principale par type de domicile – Jamais traités précédemment</p> <p>9.3 - Substance principale par type de domicile – Déjà traités précédemment</p>

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	10. - Information sociodémographique – Niveau d'éducation par substance principale <u>Tables :</u> 10.1 - Substance principale par niveau d'éducation – Tous les épisodes 10.2 - Substance principale par niveau d'éducation – Jamais traités précédemment 10.3 - Substance principale par niveau d'éducation – Déjà traités précédemment
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	11. - Information sociodémographique – Statut d'occupation par substance principale <u>Tables :</u> 11.1 - Substance principale par statut d'occupation – Tous les épisodes 11.2 - Substance principale par statut d'occupation – Jamais traités précédemment 11.3 - Substance principale par statut d'occupation – Déjà traités précédemment
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	12. - Information relative au profil d'addiction – Mode de consommation par substance principale <u>Tables :</u> 12.1 - Substance principale par mode de consommation – Tous les épisodes 12.2 - Substance principale par mode de consommation – Jamais traités précédemment 12.3 - Substance principale par mode de consommation – Déjà traités précédemment
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	13. - Information relative au profil d'addiction – Fréquence de l'usage par substance principale <u>Tables :</u> 13.1 - Substance principale par fréquence de l'usage – Tous les épisodes 13.2 - Substance principale par fréquence de l'usage – Jamais traités précédemment 13.3 - Substance principale par fréquence de l'usage – Déjà traités précédemment
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	14. - Information relative au profil d'addiction – Age lors de la première utilisation par substance principale <u>Tables :</u> 14.1 - Substance principale par âge lors de la première utilisation – Tous les épisodes 14.2 - Substance principale par âge lors de la première utilisation – Jamais traités précédemment 14.3 - Substance principale par âge lors de la première utilisation – Déjà traités précédemment
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	15. - Information relative au profil d'addiction – Comportement d'injection par substance <u>Tables :</u> <input type="checkbox"/> 15.1 - Substance par comportement d'injection (toutes substances, pas uniquement principale) – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 15.2 - Substance par comportement d'injection (toutes substances, pas uniquement principale) – Jamais traités précédemment <input type="checkbox"/> 15.3 - Substance par comportement d'injection (toutes substances, pas uniquement principale) – Déjà traités précédemment
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	16. - Information relative au profil d'addiction – Autres substances problématiques par substance principale <u>Tables :</u> <input type="checkbox"/> 16.1 - Substance primaire opiacés (total) par autres substances – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 16.2 - Substance primaire cocaïne (total) par autres substances – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 16.3 - Substance primaire autres stimulants (total) par autres substances – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 16.4 - Substance primaire cannabis (total) par autres substances – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 16.5 - Substance primaire autres substances (total) par autres substances – Tous les épisodes <input type="checkbox"/> 16.6 - Substance primaire et autres substances - Tous les épisodes
<input type="checkbox"/>	17. - Informations relatives aux conséquences sur la santé – Traitement de substitution aux opiacés <u>Table :</u> <input type="checkbox"/> 17.1 - Substance principale par traitement de substitution aux opiacés

2.10. Pour les demandes de données individuelles, quelles sont les variables dont vous souhaitez disposer ?

Catégorie de question		Variable	Description variable
Toutes	<input type="checkbox"/>		
Identifiant du centre	<input type="checkbox"/>	TX_NAME_CENTER	Nom du centre
Identifiant du programme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	TX_NME_PROG_CENT CD_TYPE_OF_PROGRAM CD_HOSP_TYPE TX_HOSP_TYPE	Nom du programme Type de programme Type d'hospitalisation Détail type d'hospitalisation
Identifiant du site	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	TX_SITE_ADRES IDN_ARROND_CENT	Nom du site Identifiant arrondissement
Identification du patient	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	IDN_TYPE_PATIENT IDC_PAT_CODED CD_INAMI_PATIENT	Type d'identification utilise Identifiant du patient Type convention traitement
Description du patient	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	CD_SEX NR_AGE CD_LVN_STAT_WHERE TX_LVN_STAT_WHERE CD_LVN_STAT_WITH_WHOM TX_LVN_STAT_WITH_WHOM CD_LVN_CHILDREN CD_EDUCATION_LEVEL TX_EDUCATION_LEVEL CD_LABOUR_STAT TX_LABOUR_STAT CD_INCOME_STAT TX_INCOME_STAT CD_NATIONALITY	Sexe du patient Age du patient Situation d'habitation Situation d'habitation (autre) Type de ménage Type de ménage (autre) Vie avec enfants Niveau d'éducation Niveau d'éducation (autre) Situation de travail Situation de travail (autre) Situation de revenus Situation de revenus (autre) Nationalité
Description du traitement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	DT_START_TREAT CD_REFERRAL TX_REFERRAL CD_PREV_TREAT CD_SUBST_TREAT FL_SUBST_METHADONE FL_SUBST_BUPRENORPHINE FL_SUBST_OTHER_OPI FL_SUBST_OTHER FL_SUBST_UNK TX_SUBST_OTHER NR_AGE_SUBST CD_DIAGNOSTIC TX_DIAGNOSTIC CD_TREAT_OBJ TX_TREAT_OBJ NR_DIST_BTW_LVN_PLC_CENT	Date début épisode Type de référent Type de référent (autre) Traitement antérieur Traitement de substitution Traitement méthadone? Traitement buprénorphine? Traitement autres opiacés? Traitement autre substance? Traitement inconnu Type autre traitement Age 1 traitement substitution Type de diagnostic Type de diagnostic (autre) Objectif Objectif (autre) Distance
Substances problématiques	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	FL_OPIATES FL HEROIN FL METHADONE FL BUPRENORPHINE	Problème Opiacés? Problème Héroïne? Problème Méthadone? Problème Buprénorphine?

	<input type="checkbox"/> FL_FENTANYL <input type="checkbox"/> FL_OTHER_OPIATES <input type="checkbox"/> TX_OTHER_OPIATES <input type="checkbox"/> FL_COCAINE <input type="checkbox"/> FL_POWDER_COCAINE <input type="checkbox"/> FL_CRACK <input type="checkbox"/> FL_OTHER_COCAINE <input type="checkbox"/> TX_OTHER_COCAINE <input type="checkbox"/> FL_STIMULANTS <input type="checkbox"/> FL_AMPHETAMINES <input type="checkbox"/> FL_METHAMPHETAMINES <input type="checkbox"/> FL_MDMA <input type="checkbox"/> FL_MEPHEDRONE <input type="checkbox"/> FL_OTHER_STIMULANTS <input type="checkbox"/> TX_OTHER_STIMULANTS <input type="checkbox"/> FL_HYPNOTICS <input type="checkbox"/> FL_BARBITURATES <input type="checkbox"/> FL_BENZODIAZEPINES <input type="checkbox"/> FL_GHB <input type="checkbox"/> FL_OTHER_HYPNOTICS <input type="checkbox"/> TX_OTHER_HYPNOTICS <input type="checkbox"/> FL_HALLUCINOGENS <input type="checkbox"/> FL_LSD <input type="checkbox"/> FL_KETAMINE <input type="checkbox"/> FL_OTHER_HALLUCINOGENS <input type="checkbox"/> TX_OTHER_HALLUCINOGENS <input type="checkbox"/> FL_VOLATILE <input type="checkbox"/> FL_CANNABIS <input type="checkbox"/> FL_MARIJUANA <input type="checkbox"/> FL_HASH <input type="checkbox"/> FL_OTHER_CANNABIS <input type="checkbox"/> TX_OTHER_CANNABIS <input type="checkbox"/> FL_ALCOHOL <input type="checkbox"/> FL_OTHER_SUBSTANCE <input type="checkbox"/> TX_OTHER_SUBSTANCE	Problème Fentanyl? Problème autres opiacés? Détail autres opiacés Problème Cocaïne? Problème Cocaïne poudre? Problème Crack? Problème autre cocaïne? Détail autre cocaïne Problème Stimulants? Problème amphétamines? Problème Méthamphétamines? Problème MDMA? Problème Méphédrone? Problème Autres stimulants? Détail autres stimulants Problème Hypnotiques? Problème Barbituriques? Problème Benzodiazépines? Problème GHB Problème Autres hypnotiques? Détail autres hypnotiques Problème Hallucinogènes? Problème LSD? Problème Kétamine? Problème Autres hallucinogènes Détail autres hallucinogènes Problèmes Inhalent? Problème Cannabis? Problème Marijuana? Problème Hash? Problème Autres cannabis? Détail autres cannabis Problème Alcool? Problème Autres substances? Détail autres substances
Description substance principale	<input type="checkbox"/> CD_EXIST_MAIN_SUBST <input type="checkbox"/> CD_MAIN_SUBST <input type="checkbox"/> CD_ROUTE_ADMIN <input type="checkbox"/> TX_ROUTE_ADMIN <input type="checkbox"/> CD_FREQ_USE <input type="checkbox"/> MS_AGE_FIRST_USE	Existence substance principale? Nom substance principale Mode consommation Mode consommation (autre) Fréquence consommation Age première consommation
Description injection	<input type="checkbox"/> CD_INJECTING_STAT <input type="checkbox"/> NR_AGE_FIRST <input type="checkbox"/> CD_LAST_INJECT <input type="checkbox"/> CD_SHARE_SYRINGES <input type="checkbox"/> CD_LAST_SHARE_SYRINGES <input type="checkbox"/> CD_SHARE_PARA <input type="checkbox"/> CD_LAST_SHARE_PARA	Statut d'injection Age première injection Période dernière injection Echange matériel injection Période dernier échange Echange paraphernalia Période dernier échange

Section 3 : Informations sur votre recherche

3.1. Question de recherche : Formulez ci-dessous votre question

Click here to enter text.

3.2. Qui est concerné par votre recherche ?

Qui est l'examineur responsable : Click here to enter text.

Quelles personnes ont accès aux données : Click here to enter text.

Qui est le commanditaire de la recherche : Click here to enter text.

3.3. Quels sont les domaines de la recherche?

Epidémiologie

Sociologie

Statistiques

Economie

Politique

Autre (spécifiez) : Click here to enter text.

3.4. Quels sont les objectifs de votre recherche?

Click here to enter text.

3.5. Quelle est la pertinence scientifique/sociale de votre recherche ?

Click here to enter text.

3.6. Quels sont les résultats attendus de votre recherche (outputs : rapport, article) et le cadre temporel des résultats ?

Click here to enter text.

3.7. Souhaiteriez-vous que votre demande soit à l'avenir incluse dans une procédure standardisée récurrente

Oui

Non

Section 4 : Questions et/ou remarques supplémentaires éventuelles

Click here to enter text.

Annexe 4 : Convention de transfert de données TDI

ENTRE :

La Personnalité Juridique de l'Institut Scientifique de Santé Publique dont le siège est établi à 1050 Bruxelles, Rue Juliette Wytzman 14 ;

Représentée par le Dr J. Peeters, en sa qualité de Président de la Commission Administrative ;

Ci-après dénommé le « WIV-ISP »

ET :

_____ (nom), _____ (adresse)

Représenté(e) par _____ (nom), en sa qualité de _____ (fonction)

Ci-après dénommé(e) « le Contractant »,

Considérant que dans le cadre du protocole d'accord du 30 septembre 2013 conclu entre le Gouvernement fédéral et les autorités visées aux articles 128, 130 et 135 de la constitution, concernant l'organisation et le financement de l'enregistrement des demandes de traitement en matière de drogues et d'alcool, le WIV-ISP est responsable du traitement de données sous format électronique issues de l'indicateur de la demande de traitement (ci-après « TDI ») et collectées directement auprès des centres de traitement ;

Considérant que le Contractant souhaite accéder à certaines de ces données en vue de _____ (but poursuivi par le projet de recherche) ;

Considérant que les parties souhaitent régler les modalités de transfert d'une partie de la Base de données TDI;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la convention

Le WIV-ISP accepte de transférer les données issues de la Base de données TDI au Contractant telles que spécifiées en annexe 1. Le Contractant ne peut les utiliser que dans le cadre du projet de recherche _____ (spécifier le nom du projet du Contractant).

Cette transmission des Données TDI est conditionnée à l'obtention préalable de l'autorisation du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé par le Contractant si nécessaire.

Article 2 – Redevance

Le Contractant s'engage à verser une redevance pour l'utilisation des Données TDI. Cette redevance a été fixée à _____ (montant) €, à transférer sur le compte n° _____ (n° IBAN) ouvert au nom de la Personnalité Juridique de l'Institut de Santé Publique, Rue J. Wytzman 14, 1050 Bruxelles avec la mention "TDI/DATA/___/___". La redevance doit être versée dans les 15 jours ouvrables à dater de la réception par le Contractant de l'accès aux Données TDI.

Article 3 – Modalités de transmission

Sur base de la demande d'utilisation introduite par le Contractant, le WIV-ISP envoie au Contractant une proposition de convention de transfert sous condition quant à la mise à disposition des Données enquête de santé 2013 ;

Le Contractant introduit une demande d'autorisation pour l'utilisation des Données enquête santé 2013 auprès du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé, incluant le projet de convention de transfert entre le WIV-ISP et le Contractant ;

Le Contractant transmet une copie de l'autorisation obtenue du Comité sectoriel Sécurité sociale et Santé au WIV-ISP, ainsi que la convention de transfert de données dûment signée (2 exemplaires originaux) ;

Le WIV-ISP signe la convention de transfert et transmet les Données TDI soumises à autorisation dans les 10 jours ouvrables après réception de ces documents.

Article 4 – Mesures de sécurité – Accès aux données

Le Contractant s'engage à prendre toutes les mesures pour garantir la sécurité tant juridique que technique des Données TDI qui lui sont transférées et à notamment à se conformer à l'autorisation du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé qu'il aura préalablement obtenue.

Le Contractant veille à ce qu'exclusivement les personnes chargées de l'exécution du projet de recherche en question prennent connaissance des données transmises et de l'information dérivée, à l'exception des résultats de recherche (approuvés) comme spécifié à l'article 7.

Article 5 – Durée du transfert

Le WIV-ISP transfère les Données TDI pour la durée accordée dans l'autorisation du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé.

Article 6 – Utilisation des Données

Le Contractant s'engage expressément à ne pas utiliser les Données TDI en dehors du projet de recherche visé à l'article 1 de la présente convention. Tout nouveau projet impliquant le traitement des Données TDI doit faire l'objet d'une nouvelle convention avec le WIV-ISP et d'une nouvelle autorisation auprès du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé.

Le Contractant ne peut ni vendre, ni prêter, ni mettre à disposition, ni transmettre les Données TDI à un tiers, que ce soit pour consultation ou pour analyse, en totalité ou en partie, sous leur forme originale ou transformée, à l'exception des résultats de recherche (approuvés) comme spécifié dans les deuxième et troisième paragraphes de l'article 7.

Le Contractant s'engage à informer les personnes qui auront été préalablement autorisées par le Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé à traiter les Données TDI de la présente convention dans la mesure où cela est nécessaire et s'engage en leur nom à faire respecter les obligations qui en découlent. Il s'engage à faire respecter par ses préposés et/ou mandataire la protection des Données TDI.

Le croisement des données transmises au niveau d'éléments individuels (personnes, ménages) ou de données en relation avec ces éléments, avec n'importe quelle autre base de données est strictement conditionnée à l'obtention d'une autorisation du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé. Des conditions peuvent être liées à cet accord.

Tout usage dans lequel les Données TDI transmises seraient directement à la base de décisions à l'égard d'individus ou de ménages est exclu.

Article 7 – Rapports - Mention

Le Contractant ne rapporte de résultats de recherche obtenus à partir des Données TDI transmises par le WIV-ISP, qu'exclusivement sous une forme telle qu'aucune donnée ne permette d'identifier des individus ou des ménages.

Dans chaque publication (rapport, article,...) contenant les résultats obtenus à partir des Données TDI, le WIV-ISP sera clairement mentionné comme ayant fourni les Données TDI permettant ladite analyse. La référence aux Données TDI est suggérée comme suit :

Scientific Institute of Public health, OD Public health and surveillance (2015). Treatment Demand Indicator. Obtainable under condition from the WIV-ISP Web site : tdi.wiv-isp.be

Le Contractant fournit au WIV-ISP des copies sous format électronique des rapports, publications et communications dans lesquels il a été fait usage des Données TDI.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle sur les bases de Données TDI fournies appartiennent au WIV-ISP.

Dans le cas où les résultats obtenus pourraient mener à un nouveau droit de propriété intellectuelle, le Contractant s'engage à en informer immédiatement le WIV-ISP. Les parties entreront en discussion et détermineront, de commun accord, les droits de propriété intellectuelle de chacune d'entre elles et veilleront à protéger efficacement ladite propriété intellectuelle.

Article 9 - Confidentialité

Le Contractant accepte de garder confidentielle et de ne pas divulguer toute information explicitement présentée comme telle par le WIV-ISP. Le contractant veille à ce que ses collaborateurs s'engagent, par écrit, à garantir la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès dans le cadre de l'exécution de la recherche.

Toutefois, ne sont pas soumises à cette obligation :

les informations connues ou déjà dans le domaine public au moment du transfert des Données TDI;
les informations obtenues de manière légale via une tierce partie ;
les informations obtenues indépendamment et de bonne foi par le Contractant.

Ces obligations s'appliquent pendant toute la durée de la présente convention et pendant une durée de 5 ans à dater de la fin de la présente convention.

Article 10 - Responsabilité

Le WIV-ISP veille à la qualité des données transmises. Le WIV-ISP informe le contractant des éventuelles erreurs dans les Données TDI transmises et dans la documentation, immédiatement dès leur détection. Le WIV-ISP répare, dans des limites raisonnables de ses possibilités, les erreurs dans les Données TDI transmises et dans la documentation.

Le WIV-ISP ne peut être tenu responsable vis-à-vis du Contractant pour une quelconque perte, revendication, ou réclamation introduite par le Contractant ou adressée à l'encontre du Contractant par une tierce partie résultant d'un mauvais usage desdites Données TDI ou utiliser inadéquatement par du personnel sous la responsabilité du Contractant.

Le Contractant s'engage à garantir le WIV-ISP contre toute action, demande, requête, interdiction découlant d'une utilisation des Données TDI contraires à la loi, à l'autorisation du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé ainsi qu'à la présente convention.

Article 11 – Fin de la convention

À l'exception des obligations qui perdurent au-delà de la fin de la présente convention et visées notamment par les articles 6 à 9, cette dernière prend fin à l'expiration de son terme. Toutefois, le WIV-ISP peut mettre fin immédiatement et de manière anticipative à la présente convention en cas de non-respect par le Contractant des obligations qui en découlent.

En cas de rupture de la présente convention quelle qu'en soit la raison, le Contractant détruit immédiatement les Données TDI transmises ainsi que tous les résultats non publiés obtenus sur base de celles-ci. Le contractant confirmera cette destruction par écrit au WIV-ISP.

Article 12 – Cession

Les droits liés à cette convention sont accordés exclusivement au Contractant. Le Contractant ne peut céder ou transmettre, à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie de ses droits ou obligations résultant de la présente convention à un tiers.

Article 13 – Droit applicable – Tribunal compétent

La présente convention est soumise au droit belge. En cas de litige relatif à l'exécution et/ou l'interprétation de la présente convention, les tribunaux de Bruxelles seront exclusivement compétents.

Article 14 - Nullité

Toute disposition de la présente convention ou une partie de disposition qui serait déclarée nulle sera considérée comme indépendante de la présente convention qui pour le surplus restera valable.

Établi à Bruxelles, le _____, en autant d'exemplaires originaux qu'il y a de parties à la convention, chacune des parties reconnaissant en avoir reçu un exemplaire original

Pour le WIV-ISP

Pour le Contractant

Dr Johan Peeters

(signature, précédée de « lu et approuvé »)

(signature, précédée de « lu et approuvé »)

Annexe 5 : Procédures standardisées

Contexte	
Destinataire des données	EMCDDA
Objectif	Utilisation des données pour les analyses épidémiologiques européennes sur les drogues et toxicomanies
Output	Rapports européens sur les drogues, autres publications spécifiques, Country overview et Data and Statistics
Accord officiel	Rapportage annuel dans le cadre des indicateurs clés
Rapportage	
Fréquence	Annuelle
Type de rapportage	Données agrégées
Moyens	Envoi via système de rapportage de l'EMCDDA (Fonte)
Validations	Validations automatiques (Fonte) et manuelles (EMCDDA data analystes)
Deadline	30 septembre
Extraction des données	
Quels centres	Tous
Quelle période	1e janvier au 31 décembre (année -1)
Quel type d'enregistrement	Patients, dernier épisode sur la période considérée
Quel contrôle des doublons	Doubles patients
Quelles substances	Drogues illicites
Contenu des données	
Identification du patient	Non
Identification du centre	Non
Contenu	Défini par l'EMCDDA

Contexte	
Destinataire des données	UNODC
Objectif	Utilisation des données pour les analyses épidémiologiques mondiales sur les drogues et la toxicomanie
Output	World Drug Report, UNODC Statistics
Accord officiel	
Rapportage	
Fréquence	Annuelle
Type de rapportage	Données agrégées
Moyens	Via un fichier Excel
Validations	Non
Deadline	30 mars
Extraction des données	
Quels centres	Tous
Quelle période	1e janvier au 31 décembre (année -2)
Quel type d'enregistrement	Patients
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Drogues illicites
Contenu des données	
Identification du patient	Non
Identification du centre	Non
Contenu	Défini par l'UNODC

Contexte	
Destinataire des données	Centres fournisseurs de données qui ont utilisé le module d'enregistrement
Objectif	
Output	Interne
Accord officiel	Protocole 3.0.
Rapportage	
Fréquence	Journalière
Type de rapportage	Données brutes
Moyens	Téléchargement via l'application web sécurisée de l'ISP
Validations	Non
Deadline	/
Extraction des données	
Quels centres	Centre fournisseur de données
Quelle période	Maximum 10 ans
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Aucun
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Oui (NISS)
Identification du centre	Oui
Contenu	Variables (Voir annexe 2) : 3.2, 3.3, (3.6, 3.7), 4.2, 5.1, 5.2, (5.3), 6.1 -> 6.13, (6.14), 7.1 -> 7.16, (7.17), 8, 9, 10.1 -> 10.5, (10.6,10.7)

Contexte	
Destinataire des données	Centres fournisseurs de données
Objectif	
Output	Interne
Accord officiel	Protocole 3.0.
Rapportage	
Fréquence	Journalière
Type de rapportage	Données agrégées et figures
Moyens	Accès sécurisé à Healthstat.be
Validations	Non
Deadline	/
Extraction des données	
Quels centres	Centre fournisseur de données + benchmark
Quelle période	Maximum 10 ans
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Non
Identification du centre	Oui
Contenu	

Contexte	
Destinataire des données	WIV-ISP
Objectif	Rapport annuel
Output	Rapport TDI national belge
Accord officiel	Non
Rapportage	
Fréquence	Annuelle
Type de rapportage	Données individuelles
Moyens	Accès à la base de données
Validations	Non
Deadline	31 décembre
Extraction des données	
Quels centres	Tous
Quelle période	Max 10 ans
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Oui (NISS codé)
Identification du centre	Oui
Contenu	Toutes les variables

Contexte	
Destinataire des données	WIV-ISP
Objectif	Réponse aux questions parlementaires
Output	Site de la chambre/sénat
Accord officiel	Non
Rapportage	
Fréquence	Ponctuelle
Type de rapportage	Données individuelles
Moyens	Accès à la base de données
Validations	Non
Deadline	
Extraction des données	
Quels centres	Tous
Quelle période	Max 10 ans
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Oui (NISS codé)
Identification du centre	Oui
Contenu	Toutes les variables

Contexte	
Destinataire des données	SPF SPSCAE
Objectif	Utilisation des données pour les analyses épidémiologiques et d'orientation politique du SPF
Output	Interne
Accord officiel	Arrêté royal 25/04/2014 Convention SPF SPSCAE - WIV-ISP Avis de la Commission protection vie privée (53/2013 du 6/11/13)
Rapportage	
Fréquence	Annuelle
Type de rapportage	Données individuelles
Moyens	Via un fichier Excel
Validations	Non
Deadline	30 juin
Extraction des données	
Quels centres	Hôpitaux
Quelle période	1e janvier au 31 décembre (année -1)
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Oui (NISS codé)
Identification du centre	Oui
Contenu	Variables (Voir annexe 2 : 2.4, 3.2, 3.3, 3.6, 3.7, 5.1, 5.2, 6.1 -> 6.13, 7.1 -> 7.16, 8, 9 , 10.1 -> 10.5)

Contexte	
Destinataire des données	Eurotox
Objectif	Utilisation des données pour les analyses épidémiologiques d'Eurotox
Output	e.a. Rapport sur les drogues et toxicomanies en communauté française
Accord officiel	Non
Rapportage	
Fréquence	Annuelle
Type de rapportage	Données individuelles
Moyens	via un fichier Excel
Validations	Non
Deadline	30 juin
Extraction des données	
Quels centres	Tous les centres spécialisés et SSM en Communauté française
Quelle période	1e janvier au 31 décembre (année -1)
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Oui (NISS codé)
Identification du centre	Oui
Contenu	Variables (Voir annexe 2) : 2.4, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 6.1 -> 6.13, 7.1 -> 7.12, 8, 9, 10

Contexte	
Destinataire des données	VVBV
Objectif	Utilisation des données pour les analyses épidémiologiques du VVBV
Output	
Accord officiel	Non
Rapportage	
Fréquence	Annuelle
Type de rapportage	Données individuelles
Moyens	via un fichier Excel
Validations	Non
Deadline	30 juin
Extraction des données	
Quels centres	Tous les centres spécialisés en Région Flamande
Quelle période	1e janvier au 31 décembre (année -1)
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Oui (NISS codé)
Identification du centre	Oui
Contenu	Variables (Voir annexe 2) : 2.4, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6 , 7.1 -> 7.12, 7.17, 8, 9 , 10.1 -> 10.5

Contexte	
Destinataire des données	Observatbru
Objectif	Utilisation des données pour les analyses épidémiologiques de l'observatoire
Output	
Accord officiel	Non
Rapportage	
Fréquence	Annuelle
Type de rapportage	Données individuelles
Moyens	via un fichier Excel
Validations	Non
Deadline	30 juin
Extraction des données	
Quels centres	Tous les centres spécialisés en Région bruxelloise
Quelle période	1e janvier au 31 décembre (année -1)
Quel type d'enregistrement	Tous
Quel contrôle des doublons	Doubles épisodes
Quelles substances	Toutes
Contenu des données	
Identification du patient	Oui (NISS codé)
Identification du centre	Oui
Contenu	Variables (Voir annexe 2) : 2.4, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1 -> 6.13, 7.1 -> 7.12, 8, 9 , 10.1 -> 10.5